



P.O.P.I.R. - Comité logement

2515 rue Delisle, local 209. Montréal (QC), H3J 1K8

514.935.4649
info@popir.org

Montréal 28 septembre 2022

Opinion du P.O.P.I.R – Comité logement dans le cadre la consultation de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) concernant le « Projet de Ville : vers un plan d'urbanisme et de mobilité »

Le Projet de ville met en avant la nécessité de préserver l'abordabilité et la salubrité du parc locatif montréalais ainsi que la disponibilité de logements accessibles et logements de toutes les tailles. Le développement de logements sociaux et abordable apparaît prioritaire, avec l'utilisation du droit de préemption et le Règlement pour une métropole mixte.

Nous rappelons les locataires les plus pauvres sont continuellement à risque de perdre leur logement et leur milieu de vie dans leur quartier en raison de la spéculation immobilière. Le logement social est le seul moyen pour pouvoir demeurer durablement dans son quartier. Nous pensons donc que pour répondre adéquatement aux besoins des locataires à faible et moyens revenus, la Ville doit prioriser uniquement les logements sociaux et la Ville doit en ce sens privilégier la création de logements sociaux avec de programmes spécifiques qui ne dépendent pas de promoteurs immobiliers privés. C'est pour cette raison, que la Ville doit impérativement mettre en réserve des terrains et bâtiments à des fins de logement social et communautaires, et augmenter en conséquence son budget alloué à l'achat et rénovation des sites. Également, il est fondamental que la Ville fasse pression auprès des instances politiques provinciales et fédérales pour que les logements sociaux soient accessibles à toutes les ménages locataires, peu importe leurs status.

Nous invitons aussi la Ville à créer un moratoire sur le développement de condominiums et renforcer les mesures municipales pour protéger les locataires des évictions et reprises frauduleuses à travers un réel contrôle de l'octroi des permis de travaux aux propriétaires, et l'octroi de fortes amendes pour dissuader les propriétaires d'agir de la sorte.

Concernant les enjeux de salubrité, nous demandons que la Ville augmente le nombre de responsables au service d'inspection, octroi de fortes amendes et procède à des expropriations plus rapides.

Cordialement,

Ines Benessaia